

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/MMB N° 2026 - 338

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours externe des Techniciens de Recherche n°34 BAP J « Gestionnaire financier et comptable » les candidats dont les noms suivent :

AHAMADI	Frahati	GOMIS	Laurence
AMRAOUI	Kasma	GOUVERNEUR	Fanny
BACAR	Fatima	KOUASSI	Assouma Sylvie
BELLANGER	Audrey	MAHAMANE	Zeinabou
BENAROUCHE	Anaïs	MAHAMOUDOU	Keyno
BOINA	Djamel	OULD MELHA	Ikram
BOUZITOU	Nadège	PITUELLO	Natacha
CHABRIER	Francis	RAYAR	Guillaume
CHANOUN	Lounas	RHALMI	Hafida
CUMBO	Mélissa	SHINGA	Naël
DIMANDJA	Rose	VIRY	Emilie
ELIAS	Aurélié	VITADELLO	Julie

Article 2nd : Est admise à concourir sous-réserve au concours externe des Techniciens de Recherche n°34 BAP J « Gestionnaire financier et comptable » la candidate dont le nom suit :

ALLEGRINI Audrey

Fait à Paris, le 31/08/2026

Pour le Directeur du Département des
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE